

CONCLUSION GENERALE

DES REFERENTS AU PATRIMOINE... DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE A LA CONSTRUCTION DE LA RESSOURCE TERRITORIALE...

*Benoît ANTHEAUME,
Frédéric GIRAUT
et Pierre-Antoine LANDEL*

A l'issue d'un programme consacré aux référents des recompositions territoriales du "nouveau régionalisme" dans différents contextes des Nords et des Suds (¹), ce sont la complexité territoriale et ses différents arrangements qui sont éclairés ainsi que les enjeux de sa régulation pour les questions de développement. Apparaissent ainsi nettement les contradictions potentielles entre les différents moteurs du nouveau régionalisme:

- les décentralisations et promotions du gouvernement local ;
- les concessions de périmètres dédiés à des projets de développement intégré à partir d'infrastructures (*top down*) ;
- l'affirmation des aires métropolitaines comme acteurs institutionnalisés et territorialisés ;
- les initiatives *bottom up* de développement "pauvre" en moyens mais « riche » en capital social reposant sur les associations et les ONG et en lien avec les organisations internationales ;
- les réflexes planificateurs des administrations d'Etat régionalisées

Les travaux relatifs aux (re)compositions territoriales en Afrique du Sud, en France et au Maroc soulignent plus particulièrement la complexité des processus en œuvre, tous animés par trois grandes dynamiques :

¹ - Voir aussi: <http://espacepolitique.revues.org/index124.html>

- la dynamique de la décentralisation, à l'œuvre dans tous les pays, selon des intensités variables, mesurable à l'importance des domaines de compétences transférés mais aussi à l'évolution des modes de collaboration entre les Etats et les collectivités territoriales ;

- La dynamique des territoires, faite d'une généralisation de la contractualisation des politiques publiques, de l'organisation de réseaux de partenariat et d'une élaboration plus délibérative des projets ;

- la dynamique du patrimoine qui en résulte, qu'il s'agisse de patrimoines matériels, immatériels, humains, naturels, qui se traduit par la multiplication des procédures de protection et de valorisation, en réponse à une forte demande sociale liée aux mutations des économies locales, au Nord comme au Sud (Saez et al., 2007).

Les tendances, qui marquent l'évolution des dispositifs nationaux, sont souvent à géométrie variable et illustrent un tiraillement des politiques d'aménagement qui oscillent entre équité et compétitivité ou encore entre cohésion, efficacité et intégration. L'émergence de nouveaux territoires, au moins pour le cas du Maroc et de l'Afrique du Sud, traduit une complexité des systèmes territoriaux devenant de plus en plus flexibles ou variables. En revanche, les référents historiques, culturels et environnementaux utilisés dans les recompositions de différents territoires, accompagnées de la production de nouveaux toponymes, sont spécifiques à chaque expérience.

Les acquis des différents travaux ont été présentés dans cet ouvrage selon les trois axes retenus: les référents proprement dits, les jeux d'acteurs dans les dynamiques locales et les questions liées aux politiques publiques d'aménagement du territoire.

Il nous paraît toutefois opportun d'évoquer quelques risques et de tracer quelques pistes qui constituent peut-être des réponses au défi du « darwinisme territorial » mentionné en introduction. Un premier risque existe, que le darwinisme territorial et/ou la sélection au profit de certaines normes ne promeuvent que quelques espaces "utiles" et relèguent le reste sous des formes pauvres et assistés voire identitaires de développement collectivisé sous le masque d'une coutume réinventée ou fossilisée.

Autre risque, non exclusif du premier, celui de la fragmentation territoriale avec deux figures:

- l'*empowerment* des collectifs de base villageois ou de quartiers comme agents des politiques de développement de bailleurs internationaux, au détriment des véritables espaces de régulation d'agglomération ou régionaux;

- la dissociation des espaces relevant du gouvernement local ou régional d'avec les enclaves concédées au profit des projets d'infrastructures et

d'accueil des Investissements Directs à l'Etranger (IDE). Le gouvernement local est alors privé de revenus potentiels et ne peut exercer une action planificatrice et prospective incluant les espaces à enjeux. Loin de nous cependant l'idée de vouloir promouvoir une néo souveraineté locale ou régionale qui nuirait à l'intérêt général que représentent des projets d'aménagement d'échelle nationale ou transnationale. Entre le dualisme et l'hégémonie locale, il y a la place pour des formes d'inter territorialités (Vanier, 2008).

Une piste nous paraît particulièrement pertinente après ce détour par les référents, celle du développement patrimonial compris comme la conversion du capital communautaire en une mise en valeur d'un ensemble de ressources localisées, ancrées dans la durée et d'échelles différentes en combinaison avec des ressources génériques. Très loin d'un repli identitaire, la démarche s'inscrit dans la construction de liens entre acteurs, et la recherche de sens dans le développement territorial.

En effet à la convergence des trois dynamiques évoquées plus haut, plusieurs travaux développés dans le cadre du programme CORUS (El Bayed, Escallier, Hillali, Landel, Senil, Sumaiya, Tebbaa) mobilisent le patrimoine comme objet de recherche sur le développement territorial. Nombre de projets de territoires font du patrimoine une ressource de leur développement, en particulier lorsque celle-ci s'oriente vers le développement touristique. Les questionnements portent sur les contextes de construction de ces territoires, les acteurs impliqués, les objets mobilisés, ainsi que les logiques et formes des projets sous tendus par ces processus. L'élargissement constant des objets patrimoniaux ne cesse d'interpeller. S'il en résulte un risque d'enfermement particulariste, ces dynamiques patrimoniales peuvent aussi constituer, par la mise en valeur de formes d'expression entretenues ou réinventées dans les territoires, des formes de résistance dynamique à l'homogénéisation des pratiques et des modes de vie. Cela permet de formuler l'hypothèse selon laquelle les constructions territoriales s'inscrivent dans des logiques de différenciation et de spécification, conférant de nouvelles formes de compétitivité, permettant aux acteurs de maîtriser les conditions d'accès aux marchés.

Les travaux développés dans le cadre du programme CORUS 2 éclairent ce questionnement, et ouvrent des pistes de travail et de coopération, dans le champ du développement territorial. Plusieurs acquis peuvent être proposés quant au contexte de mobilisation des patrimoines dans le développement local, aux acteurs impliqués, aux objets mobilisés et aux logiques de projet mis en œuvre.

Le patrimoine : à la confluence des lieux et du temps

Les sites patrimoniaux prennent des formes très diverses, au travers des lieux constitués autour des monuments, paysages ou musées, de sites de mémoire, de savoir-faire, de goûts, d'événements, de parcours et passages. Les lieux de mémoire sont caractérisés comme lieux « dans les trois sens du mot, matériel, symbolique et fonctionnel, mais simultanément, à des degrés seulement divers » (Nora, 2004). Ainsi le lieu de mémoire participe à des fonctions de transmission mais aussi de construction identitaire, qui resitue l'individu au sein de groupes sociaux, dans un contexte de mondialisation et de massification, par le truchement de la construction d'un lien à un territoire. Processus qui présente les risques de récupération et de mobilisation au nom d'un « nous » exclusif, cher à une idéologie d'extrême-droite, aux intégrismes de tous bords et aux localismes étroits (Bayart, 1996), mais il présente aussi toutes les opportunités de la spécification des lieux face aux processus de standardisation contemporain.

Les liens aux lieux que nous appelons de nos vœux se construisent alors dans des pratiques et politiques culturelles. « Pour qu'il y ait véritablement culture, il ne suffit pas d'être auteur de pratiques sociales, il faut que ces pratiques sociales aient signification pour celui qui les effectue, car la culture consiste non à recevoir, mais à poser l'acte par lequel chacun marque ce que d'autres lui donnent de vivre et de penser » (De Certeau, 1993).

Le patrimoine, résultat d'un processus de patrimonialisation

Le patrimoine est dominé par un processus de transmission, mais aussi d'appropriation et de sélection qui est le fait de la sensibilité propre à chaque acteur (Guerin-Pace & Filippova, 2008). Au-delà des approches ethnologiques, historiques, politiques ou sociologiques, les mécanismes qui guident la patrimonialisation (Landel, 2006, François et alii, 2006), peuvent être caractérisés par la succession, plus ou moins complète, d'un certain nombre d'étapes. La logique du processus repose sur la transmission du sens, dans la mesure où l'objet patrimonialisé se transforme en « sémiophore » (définition de K.Promian) : il perd une partie de son utilité matérielle au profit d'une plus grande signification et permet ainsi de caractériser et de particulariser le patrimoine au regard d'autres ressources.

Chacune des étapes peut être décrite et caractérisée. Après avoir été révélée, voire inventée dans certains cas, la spécificité de la ressource va être justifiée, au travers d'un processus d'étude, qui va positionner l'objet dans son contexte et par rapport à d'autres. Peut s'en suivre une étape de conservation, qui prendra la forme de travaux de préservation, de restauration, de réhabilitation, et donc permettre le maintien de la valeur et du sens portés par le bien. Une autre étape sera celle de

l'exposition, qui permet de faciliter l'accès de l'objet au public, et, parfois, d'engager le débat public autour de cet objet. Enfin, dans certains cas, l'objet va être transformé pour être réutilisé voire détourné à d'autres fins, parmi lesquelles figurent des fonctions de construction, mais aussi de développement des territoires. Durant tout ce processus, le patrimoine change de statut. D'objet individuel, il devient bien commun (Micoud, 2004), partagé par plusieurs acteurs, permettant en particulier de développer des liens, préalables à l'action. Ainsi, plutôt que d'être un produit, le patrimoine devient une ressource pour le développement des territoires.

La patrimonialisation est faite au profit d'héritiers que peuvent être sur un territoire, les populations ou acteurs du territoire, qui vont eux même procéder à des opérations de sélection. Ainsi, certains objets vont être délaissés, voire détruits. D'autres vont être « sur-valorisés » au travers de mécanismes identitaires fossilisant l'objet, et empêchant toute transformation, au service de nouveaux usages. Dans une autre posture, loin d'être un objet figé, le patrimoine constitue un stock d'opportunités mobilisés dans un mouvement constant de différenciation entre le local et le global : « il y a territoire quand quelque chose le spécifie dans un contexte plus universel » (Barel, 1981). Le patrimoine accompagne cette activité de différenciation du territoire lui permettant de s'extraire d'une dépendance totale vis-à-vis de son environnement, et lui conférant ainsi une certaine forme d'autonomie autour de son patrimoine propre.

Le patrimoine : ressource territoriale

L'économie territoriale est interrogée par la notion de compétitivité, comprise comme étant la capacité des acteurs à maîtriser les conditions d'accès aux marchés. Trois modes de développement peuvent être proposés. Le premier repose sur la recherche d'une compétitivité par les prix, et la baisse constante des coûts de production : main d'œuvre, foncier et bâtiments, fournitures et approvisionnements. La productivité devient le moteur de la compétitivité qui trouve ses limites dans les mouvements de délocalisations d'activités. L'espace est un support substituable par d'autres espaces qui permettent des baisses de coûts. S'il reste intangible quand les activités sont délocalisées, il devient alors plus qu'un support pour d'autres activités qui restent à construire, mais une mémoire où s'ancrer. Les anciennes mines converties en attractions touristiques en offrent un bon exemple.

Le second mode de développement repose sur la maîtrise de l'innovation. Mise en avant par nombre de territoires, elle pose la question de l'origine et de la propriété de cette innovation, mais aussi de sa nature. Alors que quelques innovations ne peuvent revendiquer de liens directs et exclusifs avec les territoires, d'autres montrent leur efficacité dans leur capacité à

s'adapter aux caractéristiques du territoire, au travers de nouvelles formes organisationnelles.

Le troisième mode de développement repose sur la qualité des ressources mobilisables sur le territoire. En tout premier lieu, il y a celle de la spécification, qui va faire qu'un territoire va construire une ressource qui lui est spécifique, que l'on trouvera là et nulle part ailleurs. Au Maroc, peut être cité le cas de l'arganier, en Afrique du Sud, celui de certains paysages uniques ou du vin de la région du Cap ou encore de dynamiques locales autour de la production du *Rooiiboos* bio (tisane) ou de crème de marula. Une autre forme de compétitivité peut être décrite à partir de la différenciation. Il s'agit là de produits présents sur de grandes régions mondiales, mais que certains territoires vont arriver à différencier à partir d'organisations créées au niveau des territoires. Les mécanismes mobilisés pourront être d'ordre matériel (ex : labels, appellations, marques), immatériel (création d'événements) ou organisationnels (modes de relations entre les acteurs). Le patrimoine constitue alors un élément déterminant de la construction de cette ressource territoriale.

Les trois fonctions du patrimoine : différenciation, articulation et prospective

Que l'on soit en Afrique du Sud, en France ou au Maroc, les territoires de projet mobilisant le patrimoine prennent des formes multiples. Parcs, réserves naturelles, espaces de protection, projets associatifs, résultent de pures constructions d'acteurs, qu'ils soient internes ou externes aux territoires. La première fonction du patrimoine va avoir trait aux mécanismes de différenciation. Dans la fragmentation de l'espace qu'accompagne la construction des territoires, la révélation de ressources dotées de qualités spécifiques est un facteur de singularisation. Le groupe construit une image de son territoire, grâce à des repères et des codes qui permettent aux hommes de se situer et de s'y définir. Les patrimoines constituent une part importante de ces éléments de différenciation et de structuration des territoires. Ainsi, les espaces protégés, monuments, espaces muséographiques et autres objets patrimoniaux qui maillent le territoire contribuent-ils à cette structuration.

Une autre fonction est celle de l'articulation de ces ressources patrimoniales avec d'autres ressources qui permettent de constituer des ensembles porteurs de signes au sein desquels chaque objet va être doté d'une qualité complémentaire du fait de son association avec d'autres objets. L'analyse des objets patrimoniaux fait ressortir des éléments majeurs pouvant favoriser une contribution à la construction d'une identité autour de produits, de savoir-faire, de paysages et d'éléments bâtis. Cette combinaison va permettre la constitution d'actifs spécifiques (Pecqueur, 2006) susceptibles

d'être intégrés dans des processus de production localisés auxquels vont être associées des valeurs particulières. Dans une autre situation, cette ouverture se fera avec des territoires différents. Les acteurs vont mobiliser des objets patrimoniaux communs et s'appuyer sur ces objets pour asseoir des actions de développement partagées.

Dans le processus de construction des territoires, le patrimoine va être mobilisé dans des espaces en mutation, soit du fait des crises industrielles ou agricoles dans le cas de la France, soit du fait des risques de marginalisation dans le cas du Haut Atlas marocain (Boujrouf, 2004) ou du Lesotho, soit par peur de l'oubli du passé, quand il relève de l'idéologie pour mieux se tourner vers l'avenir (musée de l'apartheid dans le township de Soweto). Au travers d'un processus de sélection des patrimoines à conserver, à exposer ou à valoriser (Hugues, Hirczack et Senil, 2006), les acteurs impliqués dans la construction des territoires vont articuler la dimension spatiale, avec la dimension temporelle. En rappelant les éléments du passé, ils soulignent les représentations et pratiques à transmettre et permettent leur inscription dans des démarches prospectives, en esquisant les représentations que les acteurs se font du devenir de leurs territoires.

Que de vertus pour un objet ! Le patrimoine n'est pas seulement une ressource. Il agit sur d'autres ressources, comme un opérateur susceptible de conférer des spécificités relatives à un territoire. Reste à en cerner et en comprendre les usages, dans le champ du développement territorial. Ces trois fonctions (différentiation, articulation, prospective) ouvrent plus largement la question de la dynamique dans laquelle le patrimoine inscrit le territoire. En effet, alors que le modèle de développement classique s'inscrit dans le paradigme des gains de productivité, les territoires qui mobilisent leur patrimoine s'inscrivent parfois en décalage par rapport à une mise en concurrence permanente et à une recherche de compétitivité obsessionnelle. Le patrimoine apparaîtrait alors comme un choix de développement alternatif.

Vers un mode de développement patrimonial

Différents auteurs ont déjà tenté de caractériser des formes différenciées du développement reposant sur une maximisation des critères de productivité. Parmi eux, on peut citer Cunha (1988) et ses réflexions sur le développement existentiel, Barel (1981) qui déjà oppose gestion capitaliste et gestion patrimoniale. D'autres invitent à dépasser le patrimoine comme un ensemble de stocks à valeur économique, et proposent de l'aborder en termes d'externalités positives, comme un régime d'accumulation qui conduirait à la formation de patrimoines communs (Barthélemy, Nieddu et Vivien, 2005).

L'analyse des projets de développement confirme l'émergence de formes de développement alternatif, au sein desquels le patrimoine occupe une place centrale. Ils font ainsi référence à des préoccupations constantes en termes de préservation et de reproduction des ressources. Ainsi, certains projets éco-touristiques, mettent en avant une association entre de l'agriculture biologique, des formes d'organisation coopératives, des systèmes de construction préservant voire renouvelant la ressource énergétique, et au total, une préservation, voir une recréation de ressources (Godde et alii, 2000, Timothy, 2007). L'ensemble a pour caractéristique d'être fortement ancré au territoire. Ainsi, serait mis en miroir un mode "productiviste" et un mode "patrimonial" en distinguant :

- les projets qui s'inscrivent dans un contexte de crise et qui recherchent essentiellement un développement économique. Le patrimoine ne leur sert qu'à s'inscrire d'une certaine manière dans l'économie globale. Ce n'est qu'un outil pour engager une dynamique de développement économique pour ne pas rester à l'écart. Les activités sont essentiellement de type marchand (vente) ;

- les projets dans lesquels le développement économique n'est pas le seul horizon. Le patrimoine permet l'élaboration de projets qui permettent de légitimer l'existence du territoire, de construire des réseaux d'acteurs. Les auteurs des projets envisagent les retombées économiques mais ils souhaitent aussi protéger et faire connaître la ressource mobilisée. Les activités envisagées sont diverses : mise en marché, accueil touristique, pédagogie, etc.

Le statut de l'entre deux, sur lequel se situe le développement durable (Landel, Senil, 2009), peut alors être lu comme un intermédiaire entre un mode de développement productiviste et un mode de développement patrimonial. Sans être stabilisé, l'objet « développement durable » n'en devient pas moins pertinent, du fait de sa plasticité et de sa relation avec les dynamiques territoriales.

En conclusion, des questionnements partagés sur la question du patrimoine

Les travaux menés par les équipes sud africaines, françaises et marocaines, confirment l'émergence du patrimoine comme objet de recherche, permettant en particulier d'appréhender les dynamiques touristiques. Ils mériteraient d'être poursuivis sur plusieurs points.

Le premier est relatif à la notion de patrimoine. Le risque est d'en faire un objet homogène, alors que l'approfondissement des approches comparatives permettrait de mieux le questionner. La caractérisation du

patrimoine au travers de cultures diverses, permettrait d'intégrer la relation au temps. A l'approche linéaire du monde anglo-saxon, pourraient être opposées d'autres conceptions du temps, susceptible d'éclairer différemment la question. La même approche permettrait de questionner la relation entre patrimoine et territoires. Si d'aucuns considèrent en France le patrimoine comme métonymie du territoire (Di Méo, 1994), permettant à une partie de désigner un tout, la question mériterait d'être posée dans d'autres processus de constructions territoriales observables en Afrique du Sud ou au Maroc.

Enfin, la question du jeu complexe des acteurs impliqués doit être traitée. Si l'Etat, puis les collectivités territoriales restent considérés comme des acteurs majeurs dans les processus de patrimonialisation, le rôle d'autres acteurs tels que les associations, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les entrepreneurs locaux, nationaux et internationaux et les organisations internationales (Greffé et *alii*, 2005, Noya, 2005, Cormier-Salem et *alii*, 2002), doivent être analysés de façon comparative sur différents terrains. Dans tous les cas, en articulant les dimensions spatiales et temporelles, le patrimoine, dans la diversité des acceptions du terme, permet de mieux appréhender les moteurs des dynamiques territoriales.

Antheaume Benoît, Boudjrouf S., Giraut F.

Conclusion générale : des référents au patrimoine ... de la construction territoriale à la construction de la ressource territoriale ...

In : Boujrouf S. (ed.), Antheaume Benoît (ed.), Giraut F. (ed.), Landel P.A. (ed.). Les territoires à l'épreuve des normes : référents et innovations : contributions croisées sud-africaines, françaises et marocaines. Marrakech (MAR), Mirabel : LERMA, Montagnes Méditerranéennes, 2009, p. 513-521.

ISBN 978-9981-916-31-5